

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CENTRAFRICAINE LIMITED » en abrégé « LCL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX BVD LATRILLE LOT2015A ILOT 182 SECTION  
MX PARCELLE 215, Lot 2015A, Ilot 182

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CENTRAFRICAINE LIMITED »

en abrégé « LCL »

Objet : LE COMMERCE GENERAL. Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX BVD LATRILLE LOT2015A ILOT 182 SECTION MX  
PARCELLE 215, Lot 2015A, Ilot 182

Dirigeant(s) M HU QIZHANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06945 du 30/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47136/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

